

Qui sera le roi du quartier Saint-Sulpice Estouilly ?

Le jeudi 9 janvier prochain aura lieu la reprise des après-midi récréatifs par le comité de quartier Saint-Sulpice Estouilly. Pour l'occasion, la célèbre galette des rois sera de la fête.

contact@lejournaldelham.fr // www.lejournaldelham.fr

Un débat public sur la fin de vie

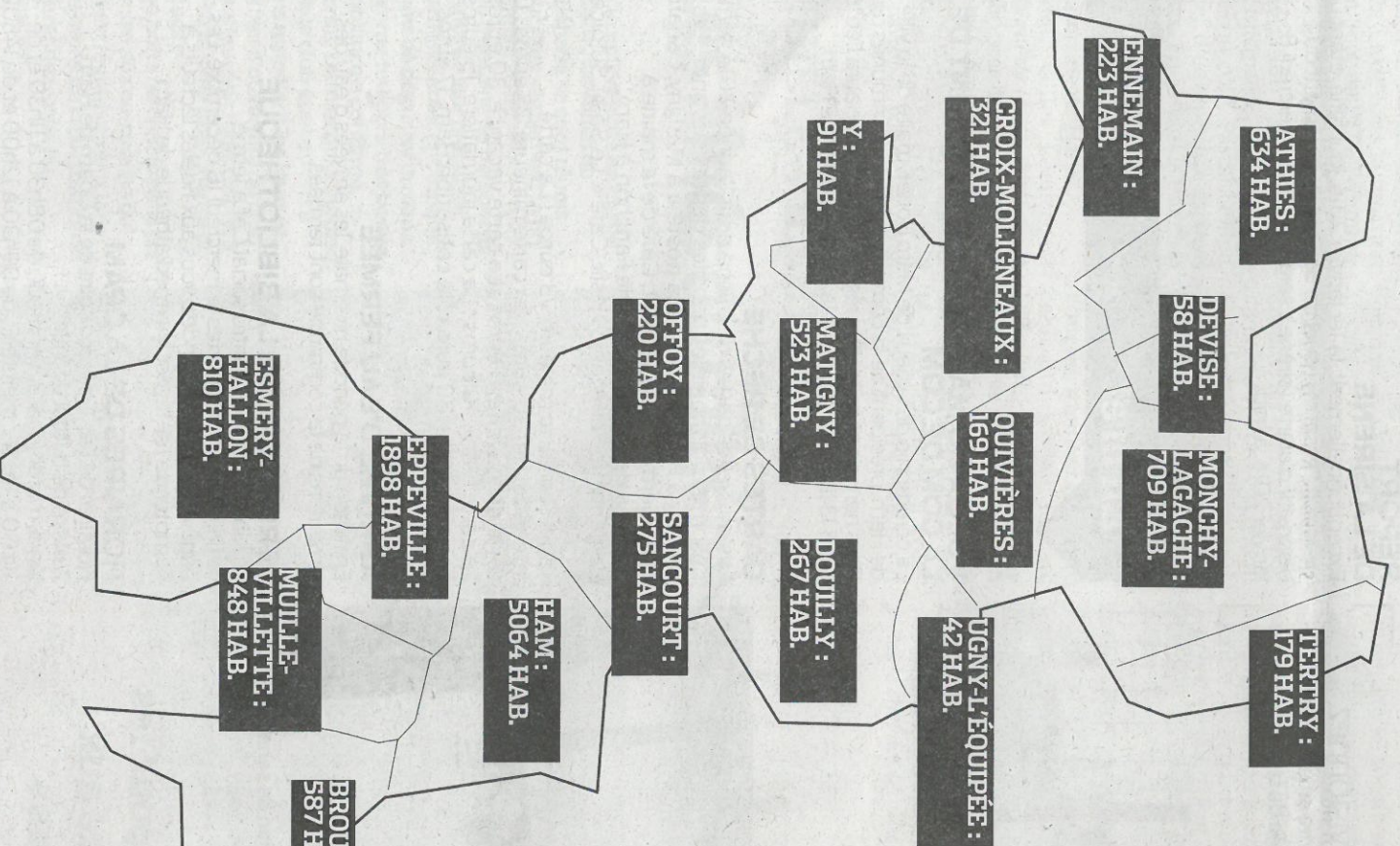
Jeudi 16 janvier, de 18h30 à 20h30 à la maison pour tous de Ham, l'Espace de réflexion éthique régional de Picardie (ERER-Pic) organise un débat public sur la fin de vie à domicile : quels sont vos peurs, attraits, tentations ? L'entrée est gratuite.

Relais assistantes maternelles

Le relais d'assistantes maternelles tient une permanence téléphonique le lundi de 13 h 30 à 15 h, mardi de 13 h à 14 h 30, jeudi de 10 h à 11 h 30. Un accueil sans rendez-vous a lieu le jeudi de 8 h 30 à 10 h et un accueil sur rendez-vous le lundi de 17 h 30 à 19 h.

Le Pays hammois compte désormais 12 918 habitants

L'INSEE (institut national de la statistique et des études économiques) vient de publier ses nouveaux chiffres du recensement. Dans le canton, la ville de Ham continue de perdre des habitants alors que les communes limitrophes en gagnent. « Un schéma d'évolution habituel » selon les chercheurs de l'INSEE.



Moins en Hamois, une tendance depuis plus de dix ans. Une évolution constatée dans de nombreuses villes de l'Est de la Somme.

S 064, la baisse du nombre d'habitants dans la ville de Ham se poursuit. Déjà, entre 1999 et 2009, la chute avait été forte (la population municipale comptait 5400 habitants à la fin du siècle dernier). Selon les spécialistes de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), la principale raison de ce mouvement est professionnelle : « Ham est une ville à forte tradition industrielle, un secteur fortement impacté par la crise actuelle. La population part trouver du travail ailleurs. »

la population locale : « Deux projets de logements n'ont pas vu le jour ou tout au moins pas comme on l'espérait. La destruction des barres d'immeubles de la Plaine Sainte-Martin par l'OPSON devait donner lieu à la création à trente logements de plus que ce que nous avons aujourd'hui. De plus, après le départ de ED et Kandy du centre-ville de Ham, nous avions comme projet de créer des logements rue de Noyon. Ce dossier s'est retrouvé au tribunal administratif et même si nous avons gagné, cela a pris tellement de temps que le dossier n'était plus réalisable. En tout, ce sont 230 personnes que nous avons perdu avec ces deux

« Des projets de créations de logements n'ont pas vu le jour, ou pas comme c'était prévu. Cela nous a fait perdre des habitants. »

MARC BONEF MAIRE DE HAM

Les prochaines années devraient voir arriver de nouveaux projets de créations de logements à Ham, le Canal Seine-Nord devrait permettre à une nouvelle population de vivre dans le Pays hamois.

■ Arnaud Brasseur